



FONDATION DES MARISTES DE PUYLATA

# LE COLLEGE SUPERIEUR LYON

BULLETIN D'INFORMATION n° 7

2<sup>ème</sup> trimestre 2001

## 1. ÉDITORIAL

### LA PLAINTÉ

Avec l'empreinte génétique la justice dispose bientôt complètement de la preuve absolue. Ainsi continuons-nous d'évoluer vers cette transparence que chaque développement de la technique impose, jetant une lumière crue sur les rapports humains. Cette transparence devrait satisfaire la justice dont les accusations ne souffriront plus d'ambiguïté, la preuve rendant inutile l'aveu. La vérité, sans phrases.

On a assisté à d'étranges scènes lors de récents procès dont l'objet semblait être d'obtenir des aveux de celui qu'on sait coupable en dépit de ses dénégations, d'entendre le récit de la bouche même du criminel et, en outre, de recueillir l'expression de quelque repentir. On savait que l'aveu ne peut tenir lieu de preuve, on découvre que la preuve ne peut pas remplacer l'aveu, qui répond à d'autres attentes. Cette attente nouvelle met en avant la douleur des familles que la seule condamnation ne saurait apaiser, qui auraient besoin pour faire leur deuil que le coupable reconnaisse son crime et aide à faire le récit de l'insoutenable. On a aussi pu remarquer cette participation active des victimes à l'occasion des derniers procès pour crime contre l'humanité en France, procès qui ont vu le jour grâce à la persévérance des victimes plus qu'à l'initiative des pouvoirs publics. Le tribunal devient ainsi une scène tragique où peut se faire entendre la plainte. Les médias forment le chœur.

Mais n'est-ce pas trop demander à la justice que de solliciter d'elle la fonction cathartique de la tragédie ? La justice est-elle au service de la colère ou de la douleur ? Platon la pensait au service de la colère. L'indignation porte en elle quelque chose d'universel qui lui permet de prendre forme de loi. Si la colère, à laquelle la justice donne les instruments de la raison, peut faire société, la douleur, elle, renvoie à l'intime. A l'intime sans

fond. Aussi Platon voyait-il le théâtre comme incivique puisqu'on s'y abandonne à l'intime, qu'on y chante l'inépuisable douleur. Si la colère peut être politique et devenir loi, la douleur reste dans la plainte, inlassable et lancinante. La douleur est imprescriptible.

Je crois qu'on veut faire jouer au tribunal bien des rôles. Il est vrai que s'y écrivent nos plus fascinantes tragédies. Rôles religieux, moral, civique et juridique, mais encore thérapeutique sont mêlés dans une demande confuse. L'attente pressante de l'aveu et du repentir dit bien que le secret d'un homme reste essentiel, quand bien même la science nous offrirait-elle un monde sans secrets. La douleur et le secret des cœurs ont besoin de l'aveu qui, justement, ne tarit pas le secret d'un homme mais le suggère. Le sens du mystère est plus profond que celui de la vérité, tout comme l'interrogation sur le mal ne se conclut pas quand on met un coupable sous les verrous. Ces attentes sont indéradicables du cœur de l'homme, si on requiert du tribunal qu'il y réponde, n'est-ce pas parce qu'on veut charger la justice d'éponger tout le mal dans un monde sans recours ?

JEAN-NOËL DUMONT.

### A l'intérieur de ce numéro :

- |                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| 1 <i>Editorial</i>  | <i>La plainte</i>         |
| 2 <i>Articles</i>   | <i>Le bonheur, L'IRLE</i> |
| 3 <i>En bref...</i> | <i>Informations</i>       |
| 4 <i>Agenda</i>     |                           |

## 2. ARTICLES

### QUEL BONHEUR POUR UN ETRE DOUE DE MEMOIRE ?

Ariane Vuillard, agrégée de lettres

*“Contemple le troupeau qui passe devant toi en broutant. Il ne sait pas ce qu’était hier ni ce qu’est aujourd’hui : il court de-ci de-là, mange, se repose et se remet à courir, et ainsi du matin au soir, jour pour jour, quel que soit son déplaisir ou son plaisir. Attaché au piquet du moment il n’en témoigne ni mélancolie ni ennui. L’homme s’attriste de voir pareille chose parce qu’il se rengorge devant la bête et qu’il est pourtant jaloux du bonheur de celle-ci... (l’homme, lui) quoiqu’il fasse, qu’il s’en aille courir au loin, qu’il hâte le pas, toujours la chaîne court avec lui... L’homme s’arc-boute contre le poids toujours plus lourd du passé. Ce poids l’accable ou l’incline sur le côté, il alourdit son pas tel un invisible et obscur fardeau...”<sup>1</sup>*

Ainsi, la vache est heureuse car elle est sans mémoire. L’homme lui, traîne son passé comme un poids dont il parvient mal à se défaire. Un poids qu’il ne parvient pas à oublier et qui lui interdit tout bonheur présent et à venir...

Que la mémoire soit un boulet quand elle charrie un passé douloureux, cela paraît difficilement contestable. Mais qu’une vie traversée sans nuages, une vie même truffée de jours heureux puisse interdire désormais tout bonheur, sous le simple prétexte d’*avoir été*, voilà qui pose réellement question. Comment cette mémoire, censée constituer l’une des richesses, en même temps que l’une des spécificités les plus fondamentales de l’être humain, peut-elle donc avoir un rôle si négatif ? Et surtout, comment, si cette assertion s’avère fondée, pouvons-nous nous “débrouiller” avec notre passé, pour ne pas renoncer au bonheur ?

#### *Le poids de la mémoire*

Nous sommes très limités dans notre idée du bonheur : quand il ne représente *pas ce que nous*

<sup>1</sup> NIETZSCHE, *Seconde Considération intempestive*, trad. H. Albert, GF-Flammarion, n°483, 1998, p.75-76. L’auteur lutte contre la tendance, dite “historicisante”, de son époque qui consiste à se retourner sans cesse sur le passé pour essayer de comprendre l’avenir.

*n’avons pas*, il est *ce que nous n’avons plus*<sup>2</sup>, avec plus d’évidence encore car le bonheur perdu est aisément identifiable. Mais il a fallu sa cessation pour le reconnaître<sup>3</sup>. Il revient alors à nous avec des couleurs, des formes, un visage peut-être qui nous permettent de l’avoir au creux de nous, petite boule irradiante et bien chaude. La tentation est donc naturellement forte de se crispier sur ce passé, de s’agenouiller devant lui, de vivre en lui. Mais c’est un piège aussi pour celui qui succombe, car il en oublie de vivre. Ni les jours à venir ni les jours présents ne contiennent plus de trésors pour lui. Recroquevillé sur ce qui n’existe plus, il est déjà un peu mort, si pour lui aucune espérance n’a désormais de sens. Un homme peut être désespéré et se trouver dans une situation telle qu’il n’est plus capable de ne voir qu’un mur devant lui. Mais qui, objectivement, peut être assez âgé, assez malade, assez démuné pour que la vie n’ait pas même à lui offrir encore le moindre éclat de bonheur, le sourire le plus humble ?

Vivre ainsi dans le regret du bonheur perdu, c’est tout simplement vivre dans la “nostalgie”, c’est à dire dans “la douleur causée par l’envie de retourner chez soi”, “le mal du pays”. Le malheureux nostalgique jette un regard rétrospectif “mélancolique” vers son paradis perdu...

On voit bien ce que cette *tentation* de vivre en regardant derrière soi a déjà de particulièrement handicapant pour l’homme. Ce n’est pas tout. Quand Nietzsche parle de “poids”, il ne prend pas en compte un fait considérable : nos souvenirs ne sont pas des antiquités auxquelles nous pouvons rendre visite : ils sont vivants, disons-même : *vivaces*. En fait, ce sont eux qui viennent nous voir. Et ils le font avec ou sans invitation. A peine commence-t-on à se réjouir d’une douceur présente qu’arrivent à grand fracas ces trouble-fêtes, renversant les tables et brouillant les cartes. C’est ainsi que le passé se ramène dans le présent, se superpose à lui, le confond, l’anéantit pour l’instant. Aussi, dans presque tous les cas vaudrait-il mieux l’éviter, car rapporterait-il un trésor qu’il ne saurait le faire sans y adjoindre cette phrase d’envoi joliment empoisonnée : “*Ne crois pas ce que tu ressens; tu es dans l’illusion : cette chose si agréable est passée : elle n’existe plus*”. Autant dire qu’il y a là de quoi broyer un cœur...

Ainsi, l’assertion de Nietzsche semble fondée, même dans le cas d’un passé heureux : La mémoire n’est pas un cadeau pour l’homme. Elle le gêne et l’entrave dans sa démarche plus souvent et plus naturellement qu’elle ne la facilite. Est-ce à dire qu’il

<sup>2</sup> Il suffit pour s’en convaincre, de lire quelques descriptions d’utopies ou d’“Ages d’or”, par exemple dans J. LACARRIERE, *En suivant les dieux*, Pluriel, 1984, ...

<sup>3</sup> Voir la nouvelle de J. GIONO: “Champs”, p. 43 à 54, dans : *Solitude de la pitié*, Folio, n° 330.

faillie souhaiter être sans mémoire, comme la vache qui rumine sans s'en faire ? Faut-il envier l'amnésique qui ne sait plus rien, ne connaît, ne reconnaît plus rien ?

### ***Refuser la mémoire, cultiver l'oubli***

Bien que l'oubli soit si difficile à l'homme, on peut légitimement se demander s'il ne lui faut pas *tenter* d'oublier. Nietzsche, dans l'œuvre citée plus haut, propose à son contemporain de s'essayer déjà à un oubli heureux, un oubli qui fasse le tri entre un passé utile et un passé historique trop lourd. Mais ne faut-il pas plutôt procéder à un oubli *radical* : tout laisser de son passé jusqu'au moindre vestige, se détacher immédiatement de l'instant vécu, partir toujours... ? C'est l'attitude que prône le narrateur des *Nourritures Terrestres* à Nathanaël, son lecteur idéal :

*“Ne désire jamais, Nathanaël, goûter les eaux du passé.*

*Nathanaël, ne cherche pas dans l'avenir, à retrouver jamais le passé. Saisis de chaque instant la nouveauté irrisemblable...”<sup>4</sup>*

Pour Gide, il s'agit même de *travailler* à cet oubli, de le cultiver :

*“Je ne veux pas me souvenir, explique Ménalque, un autre de ses personnages. Je croirais, ce faisant, empêcher d'arriver l'avenir et faire empiéter le passé... Je ne crois pas aux choses mortes et confonds n'être plus avec n'avoir jamais été... Je n'aime pas regarder en arrière et j'abandonne au loin mon passé comme l'oiseau, pour s'envoler quitte son ombre...”<sup>5</sup>*

Il faut donc faire table rase du passé, s'offrir de nouveau à la vie comme une terre vierge qui n'a pas reçu d'empreintes, qui n'a rien connu, rien vécu. La place est ainsi prête pour de nouvelles expériences, l'espoir d'un nouveau bonheur, tout frais, peut-être imprévisible et doté sûrement de toutes les vertus du changement. Telle est la manière de vivre de Don Juan<sup>6</sup>, chantre de l'inconstance, spécialiste des humeurs fantasques, souverain du monde car insouciant absolu... C'est du moins ce qu'il croit. Car, en fait, comme chacun sait, Don Juan finit victime des foudres divines. Pourquoi ? Parce qu'il se conduit mal, bien-sûr. Envers les autres, c'est une évidence ; envers les Cieux, cela va aussi de soi. Mais surtout envers lui-même, car il passe sa vie à *se renier*. C'est que ce séducteur a la vue courte : nous

<sup>4</sup> GIDE, *Les Nourritures Terrestres*, Folio, n°117, 2000, p.39.

<sup>5</sup> GIDE, *L'Immoraliste*, Folio, n° 229, 1999, p.124.

<sup>6</sup> Celui de Mozart surtout, le séducteur de “l'air du catalogue”. Le Don Juan de Molière est, lui, plus libertin...

sommes faits de nos expériences passées, de nos faits et gestes, de nos espoirs et de nos déceptions, de nos élans et de nos désillusions. Chacun des instants que l'on vit laisse une trace en nous si ténue qu'on ne la reconnaît pas mais que notre corps *sait*. Il suffira peut-être d'un rêve pour qu'il nous la rappelle. En outre, tout instant vécu constitue, au sens large, une *expérience* : On passe à travers lui, et, ce faisant, on s'en trouve modifié, tantôt en bien, tantôt en mal, tantôt un peu, tantôt beaucoup, mais toujours.

Nous sommes aujourd'hui ce qu'hier nous a faits, *créatures* de notre passé. Vouloir oublier ce qui est derrière nous, serait, en quelque sorte, fouler aux pieds notre être même, dans sa substance profonde. Cela nous serait-il moralement permis, qu'ainsi considéré, nous ne saurions plus le souhaiter. Il faut donc nous y résoudre : nous devons *faire avec* notre mémoire, l'assumer la tête haute, intégrer nos souvenirs dans le présent de notre vie. Mais comment alors être heureux, si nous avons constamment au cœur et en tête, les images bien vivantes de notre passé ?

### ***Du bon usage de la mémoire***

Et si, au lieu de chercher à évacuer nos souvenirs, à tuer notre passé, nous choisissons de profiter de notre mémoire, de l'exploiter, en quelque sorte, dans un but hédoniste ? Si nous prenions le parti de laisser le passé submerger le présent, *juste pour un temps*, au risque d'éprouver ensuite le goût sucré-salé de la nostalgie, au risque plus grave encore de souffrir de la retombée dans la réalité, inévitable après ce voyage au pays de l'illusion ?

Pas de difficultés, à première vue : comme on l'a dit, nos souvenirs sont souvent prêts à débarquer avant qu'on le leur demande ! Les écrivains qui ont analysé le processus de la mémoire involontaire ont parfois somptueusement décrit comme il suffit d'un mot, d'une odeur, d'une impression simple, mais subtile et inexplicable pour ramener à notre esprit des images passées avec une incroyable précision. Alors voici que s'abolit le présent, voici qu'en nous, un événement se passe, qui nous subjugué et nous émeut.

Le texte fameux dit “de la petite madeleine”<sup>7</sup> montre ainsi, comme, en un instant, par la magie d'un bout de madeleine mélangé dans sa bouche à du thé, le narrateur de *A la Recherche du temps perdu* est littéralement *transporté* dans son passé. Mais il fait surtout voir comment celui-ci, comprenant *par quoi* son souvenir est revenu, réalise qu'il détient un pouvoir fabuleux : celui de mettre volontairement en

<sup>7</sup> PROUST, “Combray”, *Du Côté de chez Swann*.

œuvre le processus de l'anamnèse ; nous pouvons ainsi assister à une fascinante investigation : le narrateur, recommençant à mélanger dans sa bouche du thé et des bouts de madeleine, va véritablement extirper son souvenir des profondeurs de son esprit avant d'en suivre pas à pas la longue remontée...

Il est ainsi possible d'être heureux à travers le bonheur passé. Notre mémoire est susceptible de nous redonner ce bonheur, presque au gré de nos envies. Revécu, le passé acquiert une sorte de *disponibilité*. Pour la première fois, le voilà à portée de notre main, prêt à être saisi à l'instant précis de notre désir... Soit. Mais outre cette qualité nouvelle, que vaut le bonheur ainsi restitué ? Perd-il de sa qualité à être "dupliqué" ? ou gagne-t-il, au contraire en force et en valeur, à naître, à cette seconde naissance ?

En invoquant "le court bonheur" de sa vie, c'est à dire l'époque de son emménagement auprès de madame de Warens, Rousseau nous livre un premier élément de réponse :

*"Moments précieux et si regrettés, dit-il, recommencez pour moi votre aimable cours, coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession..."*<sup>8</sup>

C'est donc, semble t-il, que le souvenir confère de la *durée* au moment qu'il fait ressurgir. Lui, que l'on a trouvé si fugitif, si pressé de nous quitter, lui que l'on a supplié peut-être, à l'instar de l'Elvire de Lamartine<sup>9</sup>, de rester "*quelques moments encore*", se trouve maintenant susceptible d'être comme *étiré*, déployé dans le temps. Par l'acte même de restitution, l'écrivain – le peintre ou le compositeur de musique... - *re-jouit* pleinement de ce qu'il croyait aboli et peut le savourer aussi longtemps qu'il le veut.

En outre, quand Rousseau peint son bonheur, c'est-à-dire quand il le *met en mots*, il ne se contente pas de l'*exprimer*, il l'*imprime*, c'est-à-dire qu'il l'insuffle aux mots, aux phrases. Le bonheur de Rousseau devient dès lors, non seulement lisible, mais sensible, à son lecteur. La jouissance éprouvée par l'écrivain ( pour laquelle il s'octroie d'ailleurs toute liberté de travestir le réel ou de le remplacer par ses rêves....) n'affleure t-elle pas, à chaque instant, à travers le rythme, la musicalité de son écriture, lorsque Rousseau évoque encore sa vie passée auprès de celle qu'il appelait "maman" ?

*"Comment dire ce qui n'était ni dit, ni fait, ni pensé même, mais goûté, mais senti, sans que je puisse énoncer d'autre objet de mon bonheur que ce sentiment même ? Je me levais avec le soleil et j'étais*

*heureux ; je me promenais et j'étais heureux ; je voyais maman et j'étais heureux..."*

Un miracle se produit, en effet : le style, c'est à dire l'art, nous permet de *sympathiser* avec son auteur. Simples lecteurs, nous nous trouvons transportés avec lui au cœur de ce qu'il raconte. Un vécu individuel se trouve ainsi ouvert à tous, disponible précisément au premier lecteur attentif. Certes, le récit perd sans doute en chemin quelque peu de son authenticité. Mais qu'importe quand il acquiert le don prodigieux de "faire des heureux" ?

Ainsi, pourvu qu'elle soit l'objet d'une véritable *re-création*, la mémoire est susceptible non seulement de redonner le bonheur à celui qui l'a vécu mais de permettre sa *propagation*... Suffirait-il donc, pour être heureux, non pas d'espérer l'oubli mais de travailler intensivement au "ressouvenir" ? C'est un peu ce que pensent aujourd'hui les psychologues en proposant aux personnes âgées de participer à des "ateliers de réminiscence". Mais il s'agit là de gériatrie : le remède ne vaut pas pour tous. En outre, une sorte de "vice de forme" entache ce système : La mémoire ne redonne que ce qui est fini, c'est-à-dire ce qui a subi une rupture. L'idée même de *re-création* marque une discontinuité. Pour pouvoir être renoué par la mémoire, le fil du bonheur a dû être sectionné. Certes, ce n'était pas le coup de ciseaux radical et radicalement douloureux de l'oubli, mais, c'était tout de même un coup de ciseaux, c'est-à-dire un déchirement, un arrachement plutôt. Ne serait-il donc pas possible d'envisager un autre rapport avec notre mémoire, d'imaginer qu'elle soit à même de nous rapporter autre chose qu'un "produit fini", afin que nous puissions *continuer* ce qui a été...?

### ***Pour conjuguer ensemble passé, présent et futur...***

Pour cela, il nous faut chercher du côté de la constance, de la *per-manence*. Ce qui ne signifie pas immuabilité, bien sûr : on ne saurait attendre de l'homme qu'il ne bouge pas. En revanche, il lui est loisible d'avoir un fil d'Ariane, une ligne de conduite, une perspective à laquelle il se tienne. En un mot, il lui est possible d'être *fidèle*.

Etre fidèle à une idée, un principe de vie, un être, là n'est pas l'essentiel. Du moment que cette fidélité s'attache à une valeur positive<sup>10</sup> – car autrement, elle peut devenir obstination dangereuse au mal... - Ce qui importe, c'est qu'elle soit le fruit d'un choix absolument personnel et que ce choix soit assorti d'un engagement. La fidélité n'est autre en effet que

<sup>8</sup> ROUSSEAU, *Les Confessions*, VI.

<sup>9</sup> LAMARTINE, "Le Lac", *Méditations Poétiques*.

<sup>10</sup> A. COMTE-SPONVILLE, "La Fidélité", p.25 à 40, dans *Petit traité des grandes vertus*, PUF, 1995.

le renouvellement *perpétuel* – nous y voilà ! – de cet engagement.

Il est vrai que cette “vertu” a bien mauvaise presse aujourd’hui. On la trouve désuète. On lui préfère Don Juan, le charme du changement, l’excitation devant l’inconnu. L’homme contemporain est surtout persuadé que *fidélité* signifie absence de liberté, claustration. Pourtant, à y voir de plus près, cette façon d’être apparaît précisément comme le refus d’un assujettissement aux caprices du temps et aux difficultés conjoncturelles. Pour Kierkegaard, la fidélité est la marque de l’homme qui vit selon la catégorie de l’*éthique*<sup>11</sup> : ne se laissant pas emporter par les vagues du temps, il choisit sa vie, c’est-à-dire fait des choix et les assume. Seul cet homme-là est donc fondamentalement libre.

En outre, la fidélité est la seule attitude qui inscrit l’homme dans la continuité, car enracinée dans le passé, elle se poursuit de façon active dans le présent. L’homme fidèle n’a pas à se plaindre de sa mémoire : il n’a pas fini l’histoire commencée ! Rien ne l’empêche d’évoquer avec tendresse certains épisodes du passé, mais aucune nostalgie ne peut l’atteindre. N’ayant rien quitté, il n’a rien à regretter. En revanche, il a, si l’on peut dire “du pain sur la planche”<sup>12</sup>, car fidélité ne signifie pas arrêt sur image, raidissement borné et frileux. Il s’agit au contraire de faire preuve d’une continuelle inventivité pour une réadaptation toujours parfaitement appropriée à son objet. L’homme fidèle a de fait quelque chose à voir avec l’aventurier : Sûr de ce qu’il a *décidé hier*, il doit *trouver aujourd’hui* de nouvelles solutions contre les humeurs fantasques du temps, les embûches qui ne manquent pas de parsemer sa route. Tenté parfois de tout lâcher, il continue néanmoins d’avancer : il a l’Avenir pour lui.

ARIANE VUILLARD

<sup>11</sup> Voir par exemple le chapitre: “ La légitimité esthétique du mariage”, dans KIERKEGAARD, *Ou bien... ou bien*, Gallimard, 1995.

<sup>12</sup> Dans C. SINGER, *Eloge du mariage, de l’engagement et autres folies*, A. Michel, 2001, l’auteur écrit: “ Ce qui rend le mariage si lumineux et si cruellement thérapeutique, c’est qu’il est la seule relation qui mette véritablement au travail.”

## LES TRAVAUX DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA LIBERTE D'ENSEIGNEMENT

L'IIRLE a été ouvert au sein du *Collège Supérieur* afin d'encourager la réflexion et les travaux sur une question qui a vu tant de malentendus que l'interrogation est comme paralysée. Or on ne peut abandonner aux opinions superficielles et aux sectarismes de tout bord une question qui engage profondément nos sociétés. Aussi importe-t-il de rassembler des chercheurs et des personnalités engagées pour reprendre les fondements aussi bien historiques que philosophiques de cette question. Elle porte bien au-delà de ce qu'on appelle en France "l'enseignement libre", sur les possibilités de désengager l'Etat de l'éducation, sur la capacité d'initiative qui peut être accordée aux familles et aux enseignants, sur les développements que l'on peut espérer de la conjoncture internationale.

Deux journées d'étude ont eu lieu, l'une en décembre, l'autre en février. Chaque journée a réuni une trentaine de participants venus souvent de loin, tous engagés à des titres divers et à des niveaux de responsabilité importants. Chaque journée est faite de deux communications de fond et permet rencontres et échanges. Ainsi quatre communications ont été données au cours de l'année universitaire :

J-D Nordmann, directeur adjoint de l'Organisation Internationale pour le Développement de la Liberté d'Enseignement qui a un statut consultatif auprès des Nations Unies et de l'UNESCO, a présenté le droit à l'éducation dans les textes fondamentaux des grandes institutions internationales. Son exposé a également permis de mieux connaître les différentes solutions apportées dans les différents pays.

J. Philippe, professeur d'histoire, membre de l'association Réflexion, Action, Formation qui regroupe un certain nombre d'établissements catholiques, a traité la question de la représentation des établissements privés sous contrat des autorités civiles et ecclésiastiques. En soulignant la particulière complexité des situations françaises, il a montré comment les institutions mises en place peuvent correspondre à la tentation catholique de se constituer en contre-société.

D. Laurent, ancien vice-chancelier des universités de Paris, créateur des universités de Marne la Vallée, a évoqué le développement de l'enseignement supérieur dans le contexte de la mondialisation. Celle-ci met en évidence les inerties des universités françaises et sa difficulté à relever les défis qui contribuent pourtant fortement à l'innovation et à l'intégration.

R. Ponsard, assistant à Paris I Sorbonne en droit constitutionnel, a évoqué la question de la laïcité dans le droit constitutionnel. Après avoir dégagé le principe de la laïcité-séparation et celui de la laïcité-neutralité, il a été amené à étudier les textes les plus récents proposant une "laïcité ouverte".

Ces communications sont disponibles au *Collège Supérieur*. Les personnes désireuses d'être associées aux travaux de l'*Institut* peuvent encore se joindre à nous.

### 3. EN BREF...

#### ACTES DU COLLOQUE SUR LE DON

La publication des Actes du colloque sur le *don* a hélas pris du retard.

Chacun sera informé de leur sortie par courrier.

Ceux qui n'ont pas souhaité un envoi par correspondance, pourront retirer leur exemplaire à la *Maison de l'Emmanuel, 2 rue Ste Hélène à Lyon 2<sup>ème</sup>*.

#### AGREGATION INTERNE

Pour cette première année de préparation à l'agrégation interne, 2 candidats du *Collège Supérieur* sur 6 ont été admissibles.

#### EVENEMENTS

*Nous apprenons avec joie les mariages de*

Emilie Touchant et Frédéric Claveyrolas  
samedi 23 juin 2001

Morgane Lefevre et Guillaume Michel  
Samedi 25 août 2001

Valérie Laporte-Weywada et Ludovic Gourd  
Samedi 25 août 2001

Sébastien Roman convie chacun à la  
célébration de sa *confirmation*  
jeudi 24 mai à 10h30  
Eglise Sainte Marie de la Guillotière.

### 4. AGENDA

#### BUFFET DE FIN D'ANNEE

Mardi **19 juin 2001 à 19h30** tous les membres du *Collège Supérieur* sont conviés à un buffet de fin d'année. Au programme : bilan de cette année, perspectives, questions, suggestions...

Le buffet accueillera vos spécialités salées et sucrées.

#### REUNION DE RENTREE

Lundi **8 octobre 2001 à 19h30** présentation des groupes de travail et activités du *Collège Supérieur*.

Possibilité de s'inscrire à l'issue de la réunion. Les **inscriptions** pour l'année 2001-2002 auront lieu **du 8 au 13 octobre 2001**.

Les cycles de conférences d'agrégation et les cours de capes débiteront la semaine du 15 octobre.

#### COLLOQUE HISTOIRE ET JUSTICE

**les vendredi 16 et samedi 17 novembre 2001**

Ce colloque réunira juristes, historiens, philosophes et théologiens.

Il sera présidé par Pierre TRUCHE,  
1<sup>er</sup> Président honoraire de la cour de cassation.

Est-il enfin fini le temps où l'on parlait du "tribunal de l'histoire", où l'on voyait dans les guerres une justice à l'œuvre ? Notre époque fait passer l'histoire devant le tribunal. Ainsi naît l'idée que les Etats ne sont pas les ultimes détenteurs de la légitimité, on songe à un arbitrage du droit qui transcende les guerres et les Etats. Cela passe par l'émergence de l'idée de crime contre l'humanité et la recherche de la responsabilité des chefs d'Etats.

Il y a là une modification très profonde de notre rapport au juste et à l'injuste, comme de notre rapport à l'histoire, et plus encore à la question du mal. Qui dit ce droit au nom de l'humanité ? Peut-on confier aux tribunaux la tâche d'écrire une nouvelle histoire officielle ? La vérité de l'historien et celle du juge sont-elles du même ordre ? Une histoire du point de vue du pardon est-elle possible ? Ces questions sont d'épistémologie aussi bien que de droit, mais elles expriment surtout que nous sommes en mal d'une justification du mal. Le procès peut-il avoir une portée métaphysique ?

*Intervenants :*

Bernard BOURGEOIS, *professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne* ; Pascale BOUCAUD, *doyen de la faculté de droit de l'université catholique* Jacques CAZEAUX, *directeur de recherche au CNRS, licencié en théologie, docteur ès lettres* ; Antoine GARAPON, *magistrat, secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice* ; Jean-Miguel GARRIGUES, *théologien* ; Philippe GENIN, *directeur de la Chaire Lyonnaise des Droits de L'homme* ; Patrick HUET, *professeur de lettres en CPGE* ; Jean-Paul JEAN, *substitut général près la cour d'appel de Paris, directeur de la Mission de Recherche Droit et Justice, magistrat* ; Sarah PLUS, *ancienne élève de l'ENS, agrégée de philosophie* ; Denis SALAS, *professeur à l'ENM, secrétaire général de l'AFHJ* ; Pierre TRUCHE, *1<sup>er</sup> président honoraire de la cour de cassation* ; Catherine VALLEE, *agrégée de philosophie*.

#### LE COLLÈGE SUPÉRIEUR

17/19 rue Mazagran 69007 Lyon

Tél. & Fax : 04 72 71 84 23

✉ [lecollegesuperieur@free.fr](mailto:lecollegesuperieur@free.fr)